

La Cour pénale internationale

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : La Cour pénale internationale [Texte imprimé] / Raphaëlle Nollez-Goldbach

Auteur(s) : Nollez-Goldbach, Raphaëlle

Publication : Paris : Que sais-je ?, DL 2018

Fabrication / Impression : Paris : Que sais-je ?

Description matérielle : 1 vol. (126 p.) ; 18 cm

Collection : Que sais-je ? droit 0768-0066 n° 4086

ISBN : 978-2-13-078750-1

EAN : 9782130787501

Appartient à la collection : Que sais-je ? 0768-0066 4086

Classification décimale Dewey : 341.552 23

Résumé ou extrait : La justice pénale occupe une place centrale dans les relations internationales. La création récente de la Cour pénale internationale (CPI) et son entrée en fonction en 2002 ont marqué une étape majeure dans l'évolution de ce droit et dans la répression des crimes internationaux. En effet, la CPI est compétente pour juger, comme l'affirme son statut, « les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale », c'est-à-dire les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Malgré les controverses – comme le récent acquittement de Jean-Pierre Bemba –, et face à des critiques de plus en plus exacerbées de la part d'États africains qui l'accusent de néocolonialisme et menacent de la quitter, la CPI a néanmoins mis fin à l'immunité des chefs d'États et a innové en matière de protection des biens culturels et historiques, ou de sanction des crimes environnementaux.

Sujet - Collectivité : Cour pénale internationale